

**Projet de
fusion lycée Diderot et LP Eiffel de Narbonne**

Provisseur : M VILLEGAS

Inspecteurs référents des deux établissements :

LP : G LEFEVRE - LEGT : M ROSENZWEIG

Le lycée Diderot et le LP. Eiffel, bien que constituant une cité scolaire, sont deux établissements distincts mais dirigés par un même proviseur.

Les rentrées 2015 et 2016 constituent pour la cité scolaire deux échéances d'importance et distinctes :

- la fusion du lycée et du L.P. à la rentrée 2015, par création d'un nouvel établissement, Lycée Polyvalent doté d'une Section d'Enseignement Professionnel (SEP).
- l'ouverture du lycée polyvalent « Ernest Ferroul » à Lézignan-Corbières à la rentrée 2016, avec, en particulier, un transfert de formations professionnelles du lycée professionnel Eiffel (pôles santé et social et logistique transport, conducteurs routiers).

La création en février 2014, d'un « club d'entreprises partenaires » témoigne de la volonté de l'équipe de direction de donner une vision et une identité au futur établissement fusionné.

Par délibération en date du 10 février 2014 le conseil régional s'est prononcé favorablement sur cette fusion.

Les conseils d'administration des deux établissements ont été consultés en date du 24 avril 2014 pour le lycée Diderot et du 27 mai 2014 pour le lycée Eiffel. Chaque conseil d'administration a exprimé un avis défavorable à la fusion.

Une présentation de ce projet de fusion a été faite au CHSCTA du 24 novembre 2014 et fait l'objet d'un vote défavorable.

L'intérêt du projet de fusion porte essentiellement sur les points suivants :

- Meilleure prise en compte de la difficulté scolaire, du suivi des élèves et développement du mieux vivre ensemble (ambition, parcours de réussite, identité commune). La fusion devrait conduire à un meilleur partage d'expériences (accompagnement personnalisé, mise en œuvre du tutorat) et au projet unique de vie lycéenne : autant de conditions favorables pour les apprentissages.
- Sécurisation et fluidité des parcours : La fusion devrait faciliter la mise en œuvre des passerelles, les liaisons bac-pro/BTS et de manière globale entre les formations au sein d'une même entité ; il est plus aisé d'articuler les dispositifs de la réforme des lycées et de la rénovation de la voie professionnelle, qui vont sécuriser et fluidifier les parcours.
- Travail commun sur la liaison collèges-lycée, avec l'enseignement supérieur et avec les entreprises : La liaison entre les collèges et les lycées Diderot et Eiffel est engagée ; malgré les efforts pour rapprocher les enseignants des collèges et ceux des deux lycées, on ne peut qu'appeler une meilleure communication entre les collèges de recrutement et une entité unique. La fusion devrait faciliter le travail conjoint des personnels sur la liaison collèges / lycée polyvalent et lycée / enseignement supérieur ou

avec les entreprises : diagnostic, continuité du développement des compétences, aide à l'orientation, articulation formation initiale / formation continue, formation par apprentissage, insertion professionnelle.

- Rapprochement des cultures professionnelles des corps enseignants des deux lycées : Le travail engagé dans le cadre de la réforme des lycées et de la rénovation de la voie professionnelle a conduit les équipes à concevoir des organisations et des enseignements divers (accompagnement personnalisé, évaluation diagnostique, évaluation formative) : c'est une richesse qu'il faut partager entre professeurs des deux corps. La fusion devrait faciliter la mutualisation des outils, la formation conjointe des professeurs, l'appropriation d'une culture commune, le partage des pratiques et des innovations.
- Réalisation de projets communs (LP-LEGT) afin de rapprocher deux populations d'élèves qui fonctionnent séparément : selon le rapport du CAE, « *C'est au niveau de la vie scolaire que la fusion est la plus avancée. Les conseillers principaux d'éducation, dont l'un d'entre eux a déjà une expérience de fusion de deux établissements, travaillent ensemble dans le sens d'une harmonisation des pratiques à partir d'objets précis : rédaction d'un règlement intérieur commun, surveillance commune des points stratégiques où les élèves de la voie professionnelle et de la voie générale et technologique se retrouvent sans toutefois se rencontrer, travail sur l'absentéisme, formation des délégués commune aux élèves des deux lycées, mise en place de projets communs, dans le cadre de la Maison des lycéens, commune aux deux lycées* ». De même, la fusion devrait permettre d'envisager d'autres projets partagés (sorties, voyages, projets internationaux, association sportive, développement durable...).
- La mise en œuvre d'un dispositif plus efficient pour la communication interne entre les services et les personnels : mise en place effective d'une communication au sein d'un établissement unifié pour rendre compte et communiquer les décisions des instances des deux lycées. Par exemple : explicitation formelle des missions de l'équipe de direction, des chefs de travaux, des CPE, mise en cohérence et en conformité juridique des missions et des obligations des personnels éducatifs et administratifs. Diffusion de cette explicitation dans les deux lycées par l'ENT (« cours commun sur Moodle »).
- Pilotage de l'établissement fusionné vecteur d'amélioration pédagogique et éducative : les projets d'établissement devraient gagner en complémentarité entre voie générale, voie technologique et voie professionnelle, fondés sur la prise en compte des compétences du socle commun, l'évaluation et le diagnostic. Ces objectifs seront formalisés dans le projet d'établissement commun et dans le contrat d'objectifs.
- Mise en commun des ressources et des infrastructures : facilité de la mise en œuvre pédagogique (le CDI par exemple)

Pour conclure, le regroupement des deux établissements en un lycée polyvalent doit rapprocher les élèves, rapprocher les enseignants et leurs pratiques et faciliter le pilotage pédagogique de l'établissement et ses relations avec les collèges, l'enseignement supérieur, et le monde économique, pour un meilleur parcours des élèves. Cet ensemble vise la réussite de chacun.

Eléments d'information supplémentaires :

Lycée Eiffel

Taux de réussite au Bac PRO pour l'ensemble des formations et valeurs ajoutées	2011	2012	2013
Taux de réussite PRO	85	73	74
Valeur ajoutée / Académie	-2	-5	0
Valeur ajoutée / France	-2	-5	-6

Les taux d'accès de la 2^{nde} au bac pro montrent une moins-value par rapport au national et les résultats au bac 2014 sont en baisse par rapport à 2013 (68,3% en production et 71% en services, soit une moins-value de 12 points par au national).

Lycée Diderot

Taux de réussite au bac GT et valeurs ajoutées	2010	2011	2012	2013
Taux de réussite GT	90	86	84	89
VA / Académie GT	+3	-1	0	-1
VA / France GT	+3	-1	-3	-2

Les taux d'accès de la 2^{nde} GT au bac sont très bons (IVAL + 10) et les résultats au bac 2014 sont en progrès.